



**COMMUNE DE
SAINT-PEE-SUR-NIVELLE**
**PLAN DE PREVENTION
DU RISQUE INONDATION**

CARTE DES ALEAS
3/3
Echelle : 1/5000

**DOSSIER APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL
LE :**

LEGENDE

Définition de l'alea d'inondation

H (m)	1.0	0.5	0
V (m/s)	1.0	0.5	0

Zone inondable déterminée par analyse hydrogéomorphologique
PPRI (préséant approuvé en 1997)

Cours d'eau

190 Cote de référence en mètre NGF (= 0/100)

→ Vitesse d'écoulement en crue



Direction
des Territoires
et de l'Urbanisme
Pyrenées Atlantiques

Service
Urbanisme
et Risques
Bâtiment - Sécurité
69022 Pau Cedex

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978
et de la loi n° 625 du 22 juillet 2005
Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978
et de la loi n° 625 du 22 juillet 2005